



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 2 janvier 2022

## Nouveau protocole sanitaire : une raison de plus pour se mobiliser dès la rentrée !

Le ministère vient de publier une mise à jour du protocole sanitaire. La primeur de son contenu avait été réservée à un journal payant, comme le ministre a maintenant l'habitude de le faire, au mépris des personnels et de leurs organisations. Celui-ci décline les annonces faites par le Premier ministre et le ministre de la Santé et des solidarités lors de leur conférence de presse du 27 décembre. Ce protocole aggrave encore une tendance déjà présente : plus il y a de contaminations, moins le protocole est protecteur.

En effet, il n'y a aucune réponse concernant les légitimes revendications des personnels et de leurs organisations, rappelées notamment dans un récent communiqué unitaire SUD éducation – CGT – FSU - SNALC. Rien sur les demi-jauges, rien sur les capteurs de CO2 ni les purificateurs d'air, rien sur le recrutement de personnels pour combler les besoins en remplacement, rien sur la mise en place d'une politique de tests massive et pérenne des personnels et des élèves. Le ministère n'annonce pas non plus l'abandon du protocole mis en œuvre le 29 novembre et qui mettait fin à la règle de fermeture de la classe dès le premier cas positif.

Le ministère, en cohérence avec les consignes gouvernementales par ailleurs, assouplit en réalité le protocole. Si la répartition des élèves en cas d'absence de professeur·e dans le premier degré est impossible, la règle de la fermeture de la classe à partir de 3 cas positifs est abandonnée : plus aucune fermeture automatique de classe n'est dorénavant prévue. Les règles d'isolement des personnels et des élèves sont drastiquement revues à la baisse. Le nombre de jours d'isolement de personnels positifs est réduit à 7 jours maximum, 5 jours si l'on est en mesure de présenter un test négatif et en l'absence de symptômes. Pour les personnels cas-contacts vacciné·es, il n'y a plus aucune mesure d'isolement. Pour ce qui est des élèves, un test négatif le jour du contact avec une personne positive suffit à rester en classe, test qui doit être confirmé le troisième et le cinquième jour, avec à chaque fois un maintien en classe en cas de test négatif.

Cette stratégie de fuite en avant ressemble fortement à une recherche de l'immunité collective au variant omicron par le biais de la levée des mesures qui étaient à même de freiner la circulation de celui-ci, au détriment de la

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



santé de la population. L'objectif assumé du gouvernement est en effet bien de permettre aux entreprises de continuer à fonctionner coûte que coûte, alors même que l'on sait que les hôpitaux ne seront pas en mesure d'absorber le surplus d'hospitalisations que cette stratégie va entraîner. Il s'agit là d'un cynisme révoltant.

Mais au-delà d'envoyer personnels et élèves au casse-pipe, ce nouveau protocole va rendre encore plus difficiles des conditions de travail qui l'étaient déjà largement trop. Dans le premier degré, en particulier, le suivi des tests des élèves cas-contact va être ingérable. La gestion du retour des élèves munis d'un test positif, dans le cadre du protocole mis en œuvre le 29 novembre, était déjà difficile pour les personnels : suivre dorénavant la transmission de trois tests pour chaque élève cas-contact va être infaisable pour les directeurs et directrices d'écoles, sans parler des professeur·es des écoles dont ce n'est dans tous les cas pas la mission. Dans le 2<sup>d</sup> degré, il en est de même, et ce seront de nouveau les personnels les plus précaires, et notamment les AED, qui vont voir leurs missions s'alourdir.

Dans ces conditions, SUD éducation réaffirme son appel à la mobilisation. SUD éducation appelle les personnels à :

- se réunir dès demain en AG pour échanger sur les conditions sanitaires et les revendications à porter localement, en fonction de la situation sanitaire dans les départements et la configuration des écoles et établissements ;
- faire valoir au plus tôt leurs revendications à leurs supérieurs hiérarchiques ;
- définir des perspectives de mobilisation en cas d'absence de prise en considération de leurs revendications, y compris la grève.

Nous rappelons que SUD éducation a déposé un préavis de grève pour l'ensemble du mois de janvier, portant notamment sur les revendications d'ordre sanitaire. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale qui souhaiteraient s'en emparer.

SUD éducation se tiendra disponible pour défendre les droits et la santé des personnels et des élèves : n'hésitez pas à vous rapprocher des équipes SUD éducation locales.

## Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

